








5.00 crédits

40.0 h

Q1

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Enseignants                  | de Wilde d'Estmael Tanguy ;Laborderie Vincent (supplée de Wilde d'Estmael Tanguy) ;  |
| Langue d'enseignement        | Français   |
| Lieu du cours                | Louvain-la-Neuve   |
| Thèmes abordés               | <p>Ce cours constitue une introduction au système institutionnel et aux politiques de l'Union européenne. Après avoir présenté la série des Traités fondateurs (du Traité CECA au Traité constitutionnel), il présente les pouvoirs des principales institutions en éclairant la spécificité de la méthode communautaire et les modalités plus in-tergouvernementales en ce qui concerne la politique étrangère et de sécurité et la coopération judiciaire et des polices. S'agissant d'une approche de science politique, un éclairage sera apporté sur des questions telles que l'efficacité et la légitimation démocratique des décisions et sur la typologie distinguant la confédération, la Fédération d'Etats et l'Etat fédéral. La double dimension d'intégration économique et d'union politique de l'Union européenne sera soulignée. Concernant les politiques, le cours présente les stades de l'approfondissement de l'intégration économique et monétaire à partir des notions d'union douanière, de politique agricole commune, de marché commun, de marché unique, d'union économique et monétaire ; il présente aussi les politiques de cohésion ainsi que les politiques de subsidiarité (environnement, consommation, santé). Il décrit les enjeux de l'espace de liberté, de sécurité et de justice et indique les dimensions de l'action extérieure de l'Union européenne : politique commerciale, coopération au développement, aspects externes des autres politiques, politique étrangère et de sécurité commune incluant la politique de sécurité et de défense commune.</p>   |
| Acquis d'apprentissage       | <p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Ce cours constitue une première approche des différentes organisations internationales agissant sur le territoire européen (Conseil de l'Europe, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et Union européenne, en particulier). Il introduit spécifiquement l'étude du système politico-institutionnel le plus élaboré : celui de l'Union européenne. Brossant un tableau des organisations (pan)européennes, euro-atlantiques ou euro-asiatiques actuelles, le cours vise à les distinguer et à les caractériser selon la typologie des organisations. Il en établit la genèse, les objectifs, les compétences, les spécificités institutionnelles, les moyens d'action, et le cas échéant leurs interactions dans des domaines précis, tels que la prévention ou la gestion de crises et de conflits. L'accent mis sur l'Union européenne implique une présentation des pouvoirs des principales institutions en éclairant la spécificité de la méthode communautaire et les modalités plus intergouvernementales en ce qui concerne la politique étrangère et de sécurité et la coopération judiciaire et policière. La double dimension d'intégration économique et d'union politique de l'Union européenne sera soulignée à travers l'examen des politiques internes de l'UE, des enjeux de l'espace de liberté, de sécurité et de justice et des dimensions de l'action extérieure de l'Union européenne, incluant les aspects de sécurité et de politiques commune de défense</p> <p>1</p> |
| Contenu                      | <p>Plan du cours Introduction : définitions, objet et objectifs du cours</p> <p>A. Conditions d'émergence, composition et évolution politique des principales organisations européennes</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Genèse des principales organisations européennes : 1945-à nos jours</li> <li>2. Evolutions de l'OTAN</li> <li>3. Evolutions de l'OCDE</li> <li>4. Evolutions de l'OSCE</li> <li>5. Evolutions du Conseil de l'Europe</li> <li>6. Evolutions de l'Union européenne</li> </ol> <p>B. Analyse politique et institutionnelle de l'UE</p> <p>L'Union européenne - Structure institutionnelle - les institutions principales - typologie des accords - processus de prise de décision - contenu des politiques</p> <p>Comparaison avec le modèle institutionnel des autres organisations européennes</p> <p>Grands débats à propos de l'UE et son avenir</p>   |
| Autres infos                 | <p>Pré-requis : une introduction à la Science politique</p> <p>L'examen est écrit ou oral avec des modalités qui seront précisées en fonction des circonstances (crise sanitaire, grandes cohortes, etc.)</p>  |
| Faculté ou entité en charge: | ESPO   |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)    |          |         |           |   |
|--|----------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle    | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Bachelier en sciences humaines et sociales                           | HUSO1BA  | 5       |           |  |
| Mineure en études européennes  | MINEURO  | 5       |           |  |
| Mineure en sciences politiques                                       | MINSPOL  | 5       |           |  |
| Bachelier en sciences philosophique, politique et économique         | PPE1BA   | 5       |           |  |
| Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales | HORI2M   | 5       |           |  |
| Approfondissement 'Principes de maîtrise de l'actualité'             | APPMONDE | 5       |           |  |
| Bachelier en sciences politiques, orientation générale               | SPOL1BA  | 5       |           |  |